

## NOUS SOUTENIR



La Fédération des Aveugles Alsace Lorraine Grand Est est habilitée à percevoir des dons, legs, donations et assurances-vie. Elle est de plus **reconnue de mission d'utilité publique**.

### LE LEGS

Penser à transmettre son soutien à une cause qui vous tient à cœur donne un réel sens à votre héritage. En désignant notre fédération comme héritière de tout ou partie de vos biens, vous offrez la perspective d'un avenir meilleur à ceux ayant perdu la vue.

### LA DONATION

La donation vous permet de transmettre de votre vivant la propriété d'un bien (appartement, terrain, titres...). Il s'agit d'un acte concret et immédiat pour nous aider.

### L'ASSURANCE VIE

Vous avez la possibilité de désigner un ou plusieurs bénéficiaires héritiers de votre assurance-vie. Il s'agit d'un autre moyen de soutenir nos actions dans la durée.

### LE BÉNÉVOLAT

Devenir bénévole, c'est donner un peu de votre temps au service de personnes aveugles et malvoyantes.

## NOS PROJETS

- Création d'un service d'accompagnement à la vie sociale pour aveugles en Moselle
- Mise en place d'un service informatique pour déficients visuels
- Organisation de groupes de paroles pour aveugles récents
- Développement des actions de sensibilisation et formation, notamment auprès du personnel médical
- etc.

**vos**  
**re**  
**ce**  
**de**  
**vo**  
**tre**  
**s**  
**out**  
**ien**  
**n**  
**o**  
**us**  
**e**  
**st**  
**p**  
**r**  
**é**  
**c**  
**i**  
**e**  
**u**  
**x**  
**!**



### L'ESPACE CULTURE ET LOISIRS



Grâce au soutien de nos donateurs et légataires, nous avons pu ouvrir en 2017 un nouvel espace culture et loisirs dédié aux déficients visuels. De nombreuses activités et sorties adaptées leur sont désormais proposées au quotidien. Votre aide permet à des projets concrets de se réaliser !

## NOUS CONTACTER



FÉDÉRATION DES  
**AVEUGLES**

Alsace Lorraine  
**Grand Est**

FÉDÉRATION DES AVEUGLES  
ALSACE LORRAINE GRAND EST

Membre de la Fédération des Aveugles de France

#### Siège social

Strasbourg

27 rue de la 1ère Armée  
67000 Strasbourg  
tél. 03 88 36 03 77

#### Antennes locales

Colmar

3 rue du Rempart  
68000 Colmar  
tél. 03 89 41 24 65

Metz

24A place Saint Simplicite  
57000 - Metz  
tél. 03 87 75 26 19

contact@aveugles-grand-est.fr

[www.aveugles-grand-est.fr](http://www.aveugles-grand-est.fr)



FÉDÉRATION DES  
**AVEUGLES**

Alsace Lorraine  
**Grand Est**

**Voyons l'avenir  
ensemble**

édition 2017 - crédits photos : Shutterstock ; Mariusz Marciniak ; Benoît Laugel ; jcomp / Freepik

Association reconnue de mission d'utilité publique

[www.aveugles-grand-est.fr](http://www.aveugles-grand-est.fr)

## QUI SOMMES-NOUS ?

La **Fédération des Aveugles Alsace Lorraine Grand Est** (anciennement Association des Aveugles et Amblyopes d'Alsace et de Lorraine), est une association **reconnue de mission d'utilité publique**. Depuis plus d'un siècle, elle représente, soutient et défend les personnes en situation de handicap visuel (aveugles ou malvoyants).

Elle est à l'origine de la création de plusieurs structures et établissements qui visent à **répondre aux différents besoins rencontrés par les déficients visuels au cours de leur vie**. Ceux-ci partagent les objectifs suivants :

- Veiller à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées visuelles et les aider dans leurs actions au quotidien.
- Œuvrer en faveur de l'emploi des déficients visuels, via des structures de travail adaptées.
- Accroître leur bien-être en luttant contre leur isolement et en favorisant leur autonomie.
- Améliorer l'accessibilité des non-voyants aux lieux publics.
- Lutter contre l'indifférence et sensibiliser aux difficultés liées à la cécité.



Victor Roos, Président

**notre mission :**  
**aider au quotidien**  
**les déficients visuels**

## NOS ACTIONS

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service social de la fédération reçoit sur rendez-vous toute personne en recherche d'aide ou d'informations (déficients visuels et leurs proches). Ses missions : écoute et conseils, aide aux démarches administratives, à la reconnaissance de droits, solutions de déplacement, accompagnement pour l'obtention d'un chien guide, vente de petit matériel adapté...



### TRAVAIL ADAPTÉ ET PROTÉGÉ

La fédération gère plusieurs structures de travail spécifiquement dédiées au handicap visuel et emploie près de 150 personnes. Les travailleurs handicapés trouvent dans ces structures adaptées la reconnaissance d'un travail qui leur est bien souvent refusé ou inaccessible dans le milieu dit « ordinaire ».

### CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Pour lutter contre l'isolement des déficients visuels, la fédération organise tout au long de l'année des activités et sorties adaptées. Elle favorise le lien social en proposant des moments d'échange et de partage.

## NOS ACTIONS

### COURS ADAPTÉS

Des initiations au braille, à l'informatique et la téléphonie adaptées sont proposées aux membres pour favoriser leur autonomie.

### ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité à tout et pour tous est un combat de longue date de notre structure. Elle a notamment créé en 2008 une activité spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel, solutions et signalétique accessibles, ARGOS-Services.

### DÉFENSE DES DROITS

La fédération œuvre pour faire reconnaître les droits des handicapés visuels au niveau local et national, via la Fédération des Aveugles de France dont elle est membre.

### SENSIBILISATION

Différentes actions de sensibilisations sont organisées auprès d'écoliers, étudiants et professionnels afin de faire connaître et comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par les déficients visuels.



**nos valeurs :**  
**partage, égalité,**  
**solidarité, dévouement**

## NOUS SOUTENIR

Mme  M.

nom \_\_\_\_\_

prénom \_\_\_\_\_

date de naissance \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_

ville \_\_\_\_\_

téléphone \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

### je fais un don de...

30€  50€  100€  150€  
 autre €

J'adresse mon chèque à l'ordre de la Fédération des Aveugles Alsace Lorraine Grand Est (voir adresse du siège au dos du dépliant).

**Je recevrai à mon adresse le reçu libérateur pour déduire mon don de mon revenu imposable\*.**

Je suis soumis à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune)\*\* (votre don soutiendra les activités de nos structures de travail)

\* Le montant du don est déductible d'impôts à hauteur de 66% du montant total annuel, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

\*\* Pour les personnes assujetties à l'ISF, la déduction est à hauteur de 75% dans la limite de 50 000 euros.